La carie : comment maîtriser ce fléau en agriculture biologique ?

Premier pathogène des céréales bio (seigle, épeautre, blé, triticale). Ce champignon se transmet par les semences et peut entraîner la perte totale de récolte (11 cas en 2019 dans le Gers).

Deux solutions de traitement de semences sont efficaces et autorisés à la ferme : bouillie bordelaise - produit Copseed - acide acétique à 10 % (vinaigre blanc alimentaire).

Rapprochez-vous de vos conseillers pour ne pas rater cette étape clé de votre itinéraire technique en bio.

Contact : Chambre d'agriculture du Gers - Pôle agronomie - productions végétales, Tél. 05.62.61.77.13 - ca32_stechnique@gers.chambagri.fr